

DEPARTEMENT DE L'INDRE

Agence Technique Départementale 36

La présente décision affichée le - 2 AVR. 2021 est exécutoire.	DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION <i>Séance du 2 avril 2021</i>
--	--

Objet : 3 / APPROBATION DU RAPPORT D'ACTIVITES 2020

L'an deux mille vingt et un, le deux avril à 16 heures, l'Agence Technique Départementale 36, convoquée le 24 mars 2021, s'est réunie dans la salle des Délibérations à l'Hôtel du Département, sous la présidence de M. Serge DESCOUT.

Etaient présents :

Mme Nadine BELLUROT	Mme Carole BRANCHEREAU	M. Jean-Louis CAMUS
M. Jean-Pierre CHENE	M. Serge DESCOUT	M. Claude DOUCET
Mme Virginie FONTAINE	Mme Lydie LACOU	M. Gérard MAYAUD

Ont donné pouvoir :

M. BLIN à M. CAMUS	M. BLONDEAU à M. MAYAUD
M. DAUGERON à M. DESCOUT	Mme GIRAUD à M. DOUCET
Mme MONJOINT à Mme BELLUROT	Mme PETIPEZ à Mme LACOU

Etait absent excusé :

M. Philippe MAUBOIS



Conformément à l'article 14 des statuts de l'Agence, le Conseil d'Administration est compétent pour approuver le rapport d'activités de l'année écoulée de l'Agence annexé au présent rapport. Après avoir entendu l'exposé du Président, le Conseil d'Administration, par 15 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention adopte la délibération suivante :

Le Conseil d'Administration

Considérant que le quorum est atteint,
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu les statuts de l'Agence Technique Départementale 36,

Décide :

Article Unique : Le rapport d'activités 2020 de l'ATD36 est approuvé.

Le Président du Conseil d'Administration,

M. Serge DESCOUT

BILAN D'ACTIVITES 2020

Table des matières

I – ATD36 AU 31/12/20.....	2
1- Rappel des missions de l'ATD36.....	2
2- Cartographie des adhérents.....	2
3- Rappel des processus de demande et d'instruction.....	4
Mise à disposition des adhérents.....	4
Traitement d'une demande.....	4
II – BILAN D'ACTIVITES 2020.....	4
1- Utilisation des moyens mis à disposition sur le site.....	4
Informations générales.....	4
Modules « demandes d'assistance ».....	5
Répartition des demandes par adhérent.....	5
2- Détail des demandes.....	7
Généralités.....	7
Détail des demandes relatives à la GDP.....	8
Détail des demandes relatives à la programmation des travaux de voirie.....	8
Détail des demandes relatives à la programmation des travaux d'ouvrages d'art.....	9
Mise à disposition de données sur l'outil SIG « Igéo36 » du S.D.E.I.....	10
3- Rappel du périmètre d'intervention de l'ATD 36 pour les missions complémentaires.....	10
4- Les évolutions au cours de l'année 2020.....	10
Les brèves ATD.....	10
Les documents ressources.....	10
III- BILAN COMPTABLE.....	10
IV- LES PERSPECTIVES.....	11

I – ATD36 AU 31/12/20

1- Rappel des missions de l'ATD36

Au cours de l'année 2020, les missions ont évolué. En effet, la thématique « chemins ruraux » a été prise en compte conformément à la demande exprimée par la moitié des adhérents qui a répondu à l'enquête de satisfaction du 1^{er} semestre 2019.

Au cours de l'année 2021, l'évaluation du besoin de cette thématique va se prolonger, ce qui permettra de définir si cette mission doit faire l'objet d'une cotisation à la demande ou d'une revalorisation de la cotisation annuelle.

Les autres missions restent inchangées en 2020, à savoir :

- **assistance à la gestion du domaine public routier communal ou intercommunal** : l'agence met à disposition des adhérents une aide à l'instruction, à la rédaction ou un contrôle sur les actes administratifs. Elle intervient également pour le classement de la voirie ou l'établissement d'un règlement de voirie,
- **assistance à la programmation des travaux d'entretien** : l'agence permet d'améliorer la connaissance du patrimoine des adhérents sur la base de diagnostics visuels, d'estimer des travaux nécessaires au maintien du patrimoine ou à son amélioration, de mettre en œuvre les programmes de travaux d'entretien. Elle étudie également les questions relatives à la sécurité routière,
- **assistance à la gestion des ouvrages d'art** : l'agence établit un recensement du patrimoine et visite les ouvrages afin de qualifier l'état du patrimoine et d'envisager des travaux d'entretien voire de réhabilitation. Dans ce cas, elle aide dans la réalisation des études nécessaires.
- **assistance pour une mission d'assistance à la réalisation de travaux** sur demande de l'adhérent. Les travaux sont limités à des travaux d'investissement d'un montant de 30 000 € HT par an.

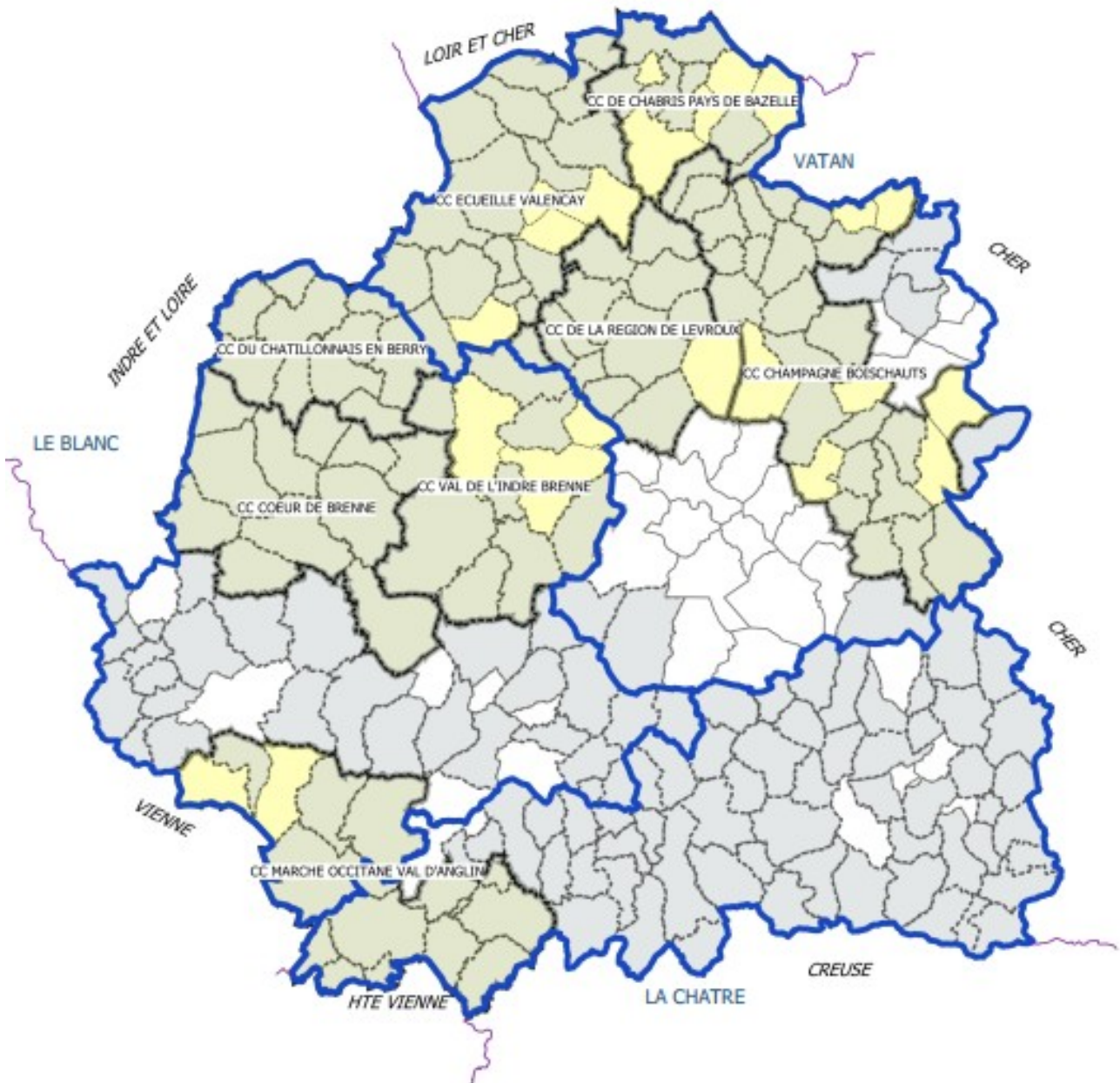
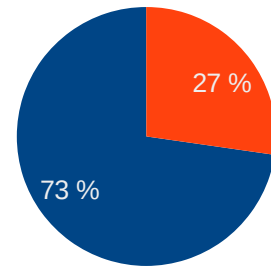
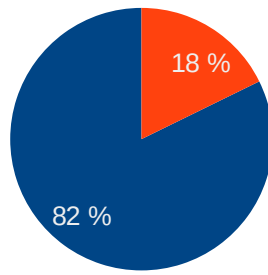
2- Cartographie des adhérents

Au 31/12/2020, l'agence compte 198 membres : 190 communes et 8 communautés de communes, dont 4 nouveaux adhérents suite à la délibération de l'assemblée générale du 3 février 2020 (*Chabris, Obterre et les CDC Coeur de Brenne et Chabris Pays de Bazelle*), ainsi que le Département.

Statut	Communes	Communautés de communes
Eligibles adhérentes	190	8
Eligibles non adhérentes	41	3
Non éligibles	10	4
Total	241	15

Collectivités éligibles

- Eligibles adhérentes
- Eligibles non adhérentes



- EPCI adhérent
- Commune adhérente
- EPCI et commune adhérents
- Limite UT

Département de l'Indre
 BEER - Pôle SIG
 Source: IGN, Département de l'Indre
 Date: 2021-01-11
 Copyright Qgis 2.18

3- Rappel des processus de demande et d'instruction

▪ Mise à disposition des adhérents

Chaque adhérent est rattaché à une unité territoriale de la Direction des Routes du Département, mise à disposition de l'ATD 36 pour organiser et réaliser les missions de l'agence.

L'ATD 36 a mis en place un site internet accessible depuis <http://atd36.fr> dédié aux missions de l'agence. Chaque adhérent y accède grâce à ses identifiants.

Ce site est composé de 3 modules :

- Documents ressources : ce module propose des modèles d'actes administratifs de gestion du domaine public (arrêtés de circulation, autorisations de voirie, ...), des modèles de bordereaux de prix et autres documents pouvant aider les adhérents à la gestion du patrimoine routier communal ou intercommunal.

- Demande d'assistance : ce module permet de solliciter les services territoriaux de la Direction des Routes du Département pour une demande d'aide. Les adhérents choisissent le thème (et sous thème si besoin), et précisent leur demande (lieu, circonstance, ...). Celle-ci est automatiquement transmise à l'Unité Territoriale compétente pour y répondre.

- Créer un arrêté temporaire de circulation : ce module permet de créer par étape un arrêté temporaire de circulation. L'adhérent complète les champs situés à gauche de son écran et l'arrêté se construit simultanément sur la droite, il est ensuite téléchargé et il est possible de le modifier au format traitement de texte (à ouvrir avec word ou open office ou libre office).

▪ Traitement d'une demande

Les demandes arrivent à l'Unité Territoriale par message via la demande d'assistance formalisée sur le site www.atd36.fr, seule porte d'entrée pour les adhérents quel que soit l'objet. Elle instruit le dossier puis rend réponse à l'adhérent. Le nombre de demandes formulées par les adhérents n'est pas proportionnel au temps d'instruction. Il est fonction de la complexité et de la nature de la demande.

II – BILAN D'ACTIVITES 2020

1- Utilisation des moyens mis à disposition sur le site

▪ Informations générales

	2019	2020
Nombre de consultations du site internet	2 915 sessions	2 975 sessions
Temps moyen de connexion	6 minutes 41 secondes	6 minutes 24 secondes

▪ **Modules « demandes d'assistance »**

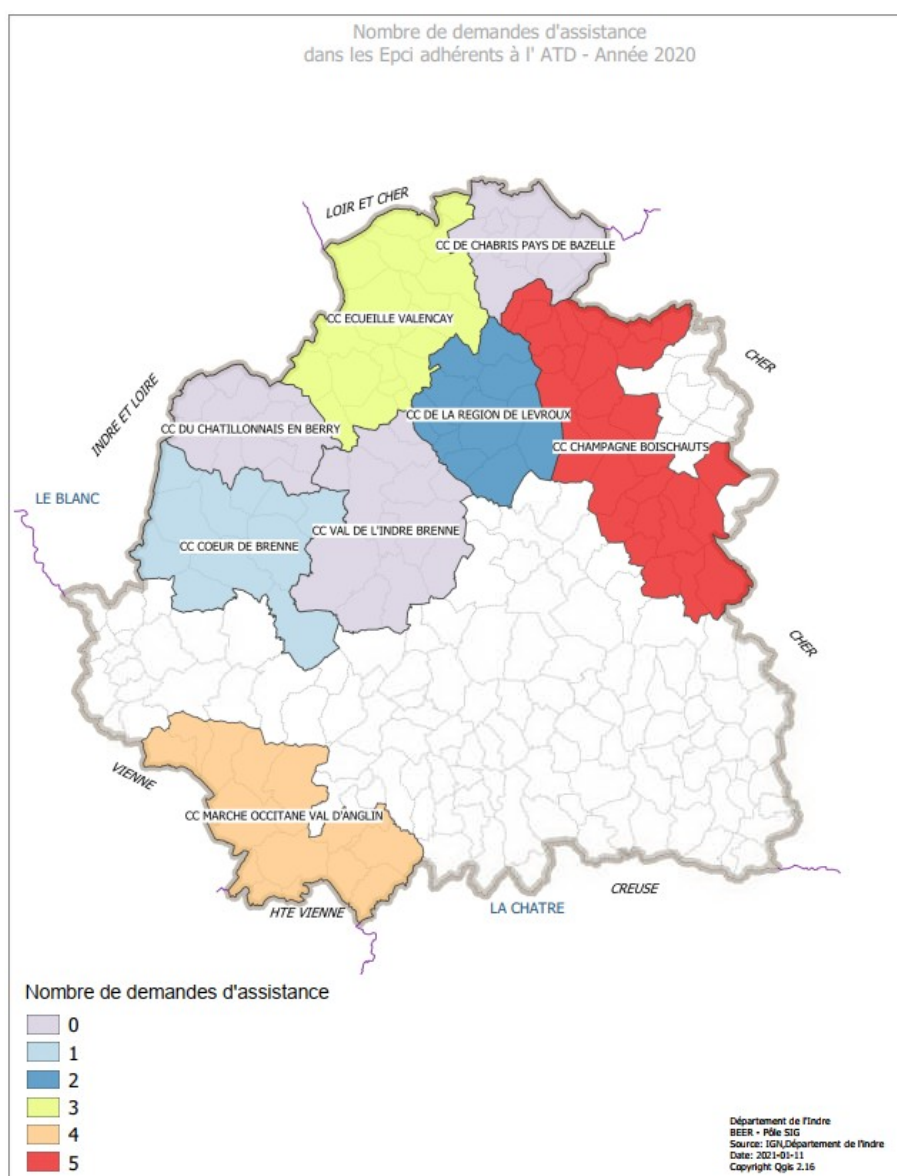
Module utilisé	2018		2019		2020	
	Qté	Répartition	Qté	Répartition	Qté	Répartition
Demande d'assistance	215	communes : 206 CDC : 9	264	communes : 257 CDC : 7	252	communes : 237 CDC : 15

Depuis la mise en service de l'ATD36, sur les 203 adhérents (inclus les communes qui ont fusionné et les adhérents qui se sont retirés), 180 ont au moins une fois réalisé une demande d'assistance soit 88,67 %.

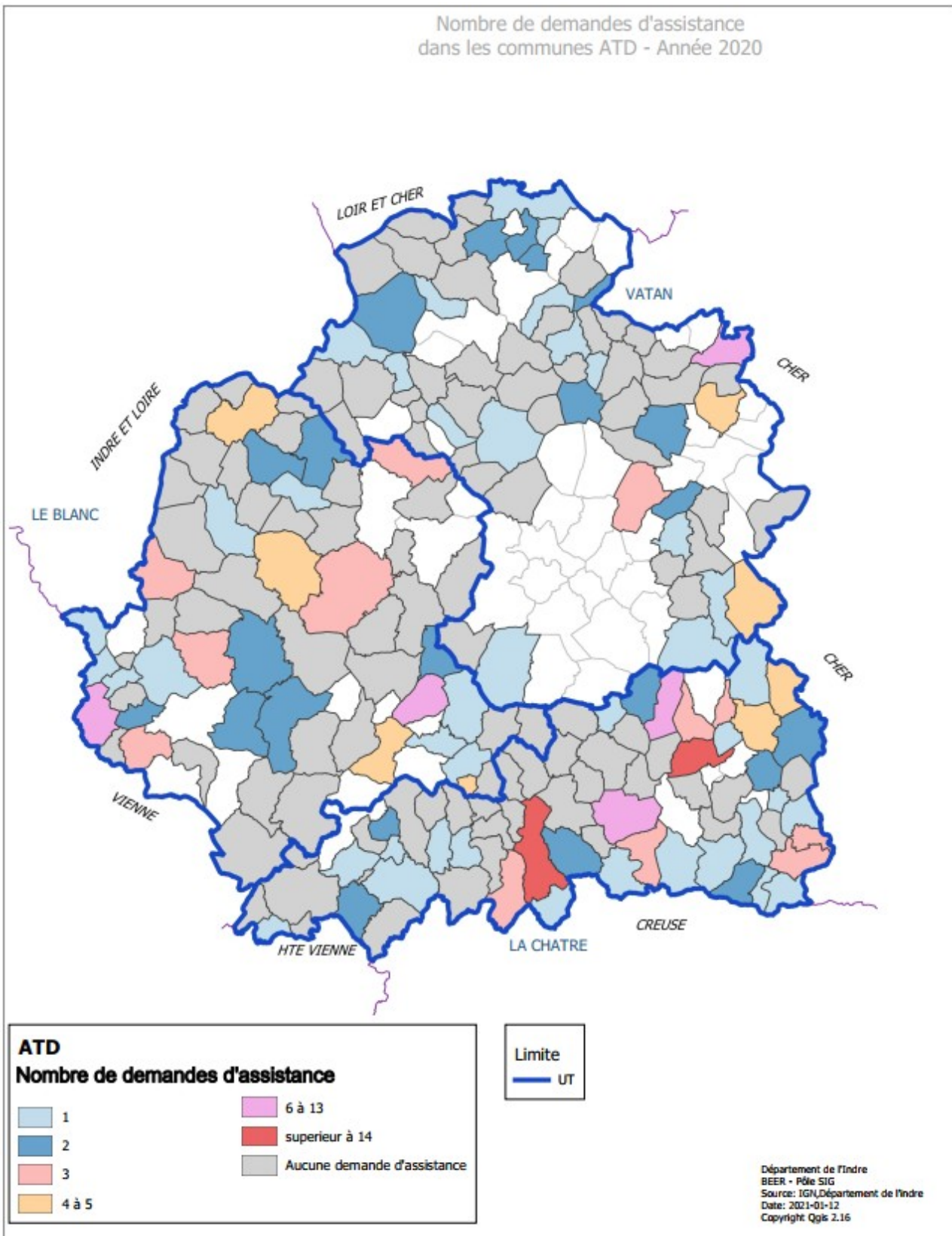
7 membres ont sollicité l'assistance pour la 1^{ère} fois en 2020 dont 2 sont adhérents depuis cette année.

▪ **Répartition des demandes par adhérent**

➤ Demandes réalisées par les EPCI



➤ Demandes réalisées par les communes



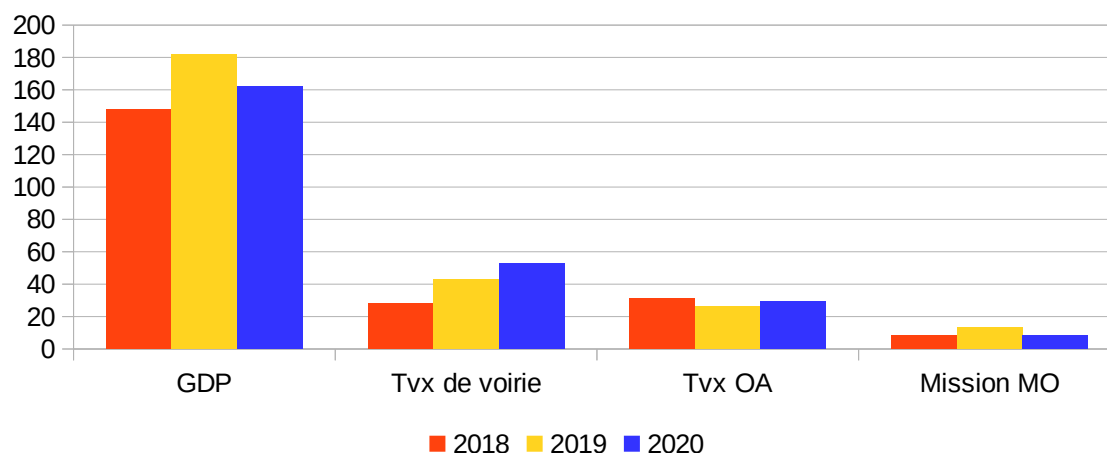
2- Détail des demandes

▪ Généralités

252 demandes d'assistance ont été saisies sur le site.

Elles sont réparties comme suit :

Nature de la demande	2018		2019		2020	
	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%
Gestion du domaine public (GDP)	148	68,84 %	182	68,94 %	162	64,29 %
Programmation de travaux de voirie	28	13,02 %	43	16,29 %	53	21,03 %
Programmation de travaux ouvrages d'art	31	14,42 %	26	9,85 %	29	11,51 %
Mission complémentaire programme tx	8	3,72 %	13	4,92 %	8	3,17 %
Total	215		264	23,00 %	252	-4,54 %
Nombre d'adhérents	190		194		198	
Ratio nombre de demandes / adhérent	1,13		1,36		1,27	



On constate que le nombre de demandes entre 2019 et 2020 reste stable et ce malgré la mise en place du confinement lié à la crise sanitaire et les perturbations des calendriers de cette année 2020.

Les missions d'assistance afférentes à la programmation des travaux de voirie ont encore progressé, les collectivités continuent de renouveler leurs demandes. Le nombre de demandes reste également significatif dans le domaine du patrimoine ouvrage d'art, avec notamment un travail important suite à la demande de trois communautés de communes qui ont engagé un diagnostic des ouvrages sur leur territoire.

- **Détail des demandes relatives à la GDP**

La GDP avec 64,29 % est stable et représente toujours, en nombre de dossiers, la part la plus importante des demandes.

Thème	2018	2019	2020	Evolution N-1
Gestion du Domaine Public -> Arrêtés Permanents	15	22	20	-2
Gestion du Domaine Public -> Arrêtés Temporaires	78	74	53	-21
Gestion du Domaine Public -> Autorisations de voirie	47	68	67	-1
Gestion du Domaine Public -> Classement voirie	5	8	6	-2
Gestion du Domaine Public -> Règlement de voirie	3	10	14	4
Gestion du Domaine Public -> Chemins ruraux			2	2
TOTAL	148	182	162	-20

Les domaines les plus sollicités concernent toujours les arrêtés de circulation temporaires et les autorisations de voirie, qui nécessitent une technicité particulière. La thématique « règlement de voirie » s'est développée et celle des « chemins ruraux » mise en place au second semestre 2020, débute tout juste.

- **Détail des demandes relatives à la programmation des travaux de voirie**

La programmation des travaux de voirie est la deuxième thématique la plus sollicitée par les adhérents avec 21,03 %.

Thème	2018	2019	2020	Evolution N-1
Programmation Travaux de voirie -> Diagnostic sécurité routière	6	12	14	2
Programmation Travaux de voirie -> Programmation pluriannuelle	20	22	33	11
Programmation Travaux de voirie -> Signaler un problème ponctuel	2	9	6	-3
TOTAL	28	43	53	10

Le nombre de demandes concernant la programmation pluriannuelle est en hausse principalement sur la programmation pluriannuelle.

Le rapport d'activité 2019 prévoyait d'assurer une mise à jour de la mission d'aide à la programmation des travaux de voirie. Les chiffres montrent que cette mission a été menée à bien.

Analyse en km :

Thème	2018	2019	2020	Evolution N-1
Diagnostic visuel - km de voirie effectués (cumulés)	3244	3524	3937	413
Diagnostic visuel - km de voirie programmés (cumulés)	3 244	3 633	4033	400
Soit réalisés	100,00%	97,00%	97,62%	
Estimation de travaux d'entretien de voirie en km	84,57	74	296	

Quasiment tous les diagnostics visuels qui ont été demandés par les adhérents ont été réalisés. Deux communautés de communes ont sollicité l'ATD afin d'effectuer une estimation des travaux d'entretien, ce qui explique les chiffres plus élevés en 2020.

A la fin de l'année 2020, le diagnostic pluriannuel des voies a été réalisé pour 72,40 % des adhérents (contre 62,26 % en 2018).

▪ **Détail des demandes relatives à la programmation des travaux d'ouvrages d'art**

Thème	2018	2019	2020	Evolution N-1
Programmation Travaux Ouvrage d'Art -> Programmation pluriannuelle	23	17	19	2
Programmation Travaux Ouvrage d'Art -> Signaler un problème ponctuel	8	9	10	1
TOTAL	31	26	29	3

Le nombre de demandes relatives à l'assistance à la programmation des travaux d'ouvrages d'art est stable.

Le rapport d'activité 2019 prévoyait de poursuivre le développement de la mission relative au recensement et au diagnostic du patrimoine d'ouvrages d'art. C'est ce qui a été mis en œuvre avec notamment trois communautés de communes qui ont fait la demande de programmation pluriannuelle sur les ouvrages de leur territoire. Deux ont toutefois fait leur demande en fin d'année, le travail sera poursuivi en 2021.

Analyse en nombre d'ouvrages visités :

Thème	2018	2019	2020	Evolution N-1
Diagnostic visuel – nb ouvrages visités	91	258	62	-196

A la fin de l'année 2020, le diagnostic pluriannuel des ouvrages d'art a été réalisé pour 60,63 % des adhérents.

- **Mise à disposition de données sur l'outil SIG « Igéo36 » du S.D.E.I.**

L'ATD36 a établi une convention avec le S.D.E.I. pour permettre aux adhérents de bénéficier d'une mutualisation des données géographiques et ainsi pouvoir consulter leur patrimoine sur l'outil SIG « Igéo36 » du S.D.E.I.

Les adhérents peuvent ainsi visualiser l'état de leur voirie et ouvrages d'art suite aux diagnostics réalisés.

Au 31/12/20, 5 053 km de voiries communales ont été cartographiés.

88,52 % des adhérents à l'ATD peuvent consulter leurs données sur le site Igéo36.

3- Rappel du périmètre d'intervention de l'ATD 36 pour les missions complémentaires

L'ATD 36 n'a pas vocation à réaliser de la maîtrise d'œuvre mais à permettre la mise en œuvre d'un programme de travaux d'investissement limité à 30 000 € HT par an. Pour la réalisation de cette mission, une participation financière de 4 % du coût des travaux est appliquée en plus de la cotisation annuelle.

Aucun adhérent n'a sollicité cette mission au cours de l'année 2020.

4- Les évolutions au cours de l'année 2020

- **Les brèves ATD**

Depuis le début de l'année 2019, l'ATD36 a instauré une information mensuelle en diffusant des brèves permettant d'évoquer des sujets d'actualité technique et/ou réglementaire. L'envoi de brèves a été poursuivi tout au long de l'année 2020.

- **Les documents ressources**

Ces brèves ont permis de faire évoluer les documents ressources. Les documents insérés ou modifiés dans la bibliothèque du site ATD36 sont :

01/2020	Mise à jour	<u>GDP</u> – 1.3	Arrêté permanent « interventions urgentes concessionnaires »	Brève n° 2020-01
02/2020	Mise à jour	<u>PTV</u> – 2.1.1 <u>PTV</u> – 2.1.2 <u>PTV</u> – 2.1	Lettre de commande <u>PTV</u> marché < à 40000 € Règlement de consultation type, marchés > à 40000 € Choisir la procédure de commande publique	Brève n° 2020-02

III- BILAN COMPTABLE

Le Compte Administratif 2020 est le suivant :

CA 2020	Dépenses	Recettes
Section de fonctionnement	283 119,91 €	307 955,50 €

Le report 2019 était de + 6 422,75 €. Le CA 2020 est donc de 31 258,34 €.

IV- LES PERSPECTIVES

L'ATD36 répond aux objectifs initiaux : assistance dans la gestion du domaine public routier communal et intercommunal et à la programmation des travaux. En 2021, elle devra :

- Poursuivre l'évaluation de la thématique « chemins ruraux » conformément aux besoins des adhérents exprimés dans l'enquête de satisfaction de 2019 et étudier les modalités de l'évolution de la cotisation (cotisation à la demande ou une revalorisation de la cotisation annuelle).
- Conforter les missions actuelles :
 - en assurant une mise à jour de la mission d'aide à la programmation des travaux de voirie,
 - en poursuivant le développement de celle relative au recensement et au diagnostic du patrimoine d'ouvrages d'art,
 - en assurant la mise à disposition des mises à jour de l'outil cartographique,
- Proposer une action de formation qui pourra être délivrée à la demande des secrétaires de mairie et des élus qui en exprimeraient le besoin : fonctionnement de l'agence, du site atd36.fr et de ses outils associés,
- Mise à disposition de la mise à jour du support cartographique,
- Moderniser le site internet de l'ATD36,
- Enrichir le module « Ressources » de documents de référence et assurer une veille juridique de ces documents,
- Poursuivre la diffusion régulière de « brèves » relatives à l'actualité technique et réglementaire.